

LES FINANCES

LA MISE EN APPLICATION DU PROGRAMME D'OBLIGATIONS DE DÉVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Les banques à charte du Canada refusent d'étudier les demandes d'obligations de développement des petites entreprises formulées par les agriculteurs et les petits hommes d'affaires financièrement acculés au pied du mur. Qu'est-ce que le ministre fait à ce sujet? Est-ce qu'il a parlé aux banquiers? Si, comme les banquiers l'affirment, le programme actuel est inapplicable, est-ce qu'il envisage d'y apporter des modifications propres à le rendre mieux applicable pour faire face à ce besoin désespéré?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Oui, madame le Président, j'étudie très attentivement la situation pour faire en sorte que les agriculteurs ou les petits hommes d'affaires ne subissent pas de préjudice indu.

LES FONDS AFFECTÉS AU PROGRAMME SPÉCIAL D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX AGRICULTEURS

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser elle aussi au ministre des Finances. Les fonds affectés au Programme spécial d'assistance financière aux agriculteurs pour l'année financière sont déjà dépensés, et les agriculteurs ne reçoivent pas d'aide. Est-ce que le ministre s'est entretenu avec son collègue le ministre de l'Agriculture à ce sujet? Est-ce qu'il envisage vraiment d'augmenter les ressources du programme, pour que les agriculteurs qui sont financièrement coincés en ce moment puissent y avoir effectivement accès?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le ministre de l'Agriculture est bien connu pour le grand intérêt qu'il porte aux agriculteurs. Tout le monde sait qu'il défend constamment leurs intérêts. Il n'a pas manqué de plaider leur cause avec beaucoup d'énergie auprès du ministre des Finances, et les interventions du ministre de l'Agriculture sont toujours accueillies avec beaucoup d'attention et de sympathie par le ministre de l'Agriculture.

* * *

LES PIPE-LINES

LA CONSTRUCTION DU GAZODUC DE L'ALASKA

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il a entendu aujourd'hui des députés parler d'usines qui fermaient leurs portes et d'emplois qui étaient supprimés. Je veux lui donner l'occasion de créer des emplois sur une vaste échelle. Le ministre se rend-il compte que si l'on procédait à la réalisation de tout le pipe-line de l'Alaska, les usines Stelco à Hamilton et Ipsco à Regina seraient ainsi appelées à construire 1.2 millions de tonnes de tuyaux et à donner 350,000 heures-homme de travail?

Des voix: Oh, oh!

M. Epp: Vous étiez contre.

Questions orales

M. Waddell: Avant que mes amis conservateurs ne succombent à des crises cardiaques, pressés qu'ils sont de se ranger derrière leur leader, le ministre sait-il bien qu'en juillet 1980 son prédécesseur au portefeuille de l'Énergie a déclaré devant la Chambre que le gouvernement avait la conviction que les États-Unis avaient la ferme intention de terminer la construction de tout le pipe-line d'ici 1985? Étant donné que nous pouvions compter, au dire du ministre d'alors, que les États-Unis respecteraient leur engagement et que la construction du pipe-line entraînerait la création d'une multitude d'emplois, qu'a fait le ministre depuis son entrée en fonctions pour faire démarrer la construction du pipe-line du Nord et veiller à ce qu'il soit réalisé dans son intégralité?

• (1450)

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, la première chose que j'ai faite pour contribuer à la réalisation de ce projet, c'est que, au contraire du député, moi, j'ai voté pour à la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Il y a de cela longtemps, et nous comptons bien sûr que le projet serait réalisé. Je suis très heureux de constater que, pour une fois, le député souhaite que nous collaborions avec les Américains. Nous n'attendons que cela. En fait, nous avons besoin de leur collaboration. Pour justifier la construction du pipe-line depuis l'Alaska jusqu'au sud des États-Unis, il faut, premièrement, en assurer le financement et, deuxièmement, trouver un marché pour le gaz. Ce sont deux conditions qui dépendent du gouvernement américain, sur lequel je n'ai guère d'influence.

* * *

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

LES SERVICES SUR LA CÔTE OUEST

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Depuis trois ans, nous avons eu droit à trois études sur les opérations de recherches et de sauvetage de la côte ouest de la Colombie-Britannique. Nous avons eu une étude interministérielle, une étude conjointe entre la garde côtière et le ministère de la Défense nationale et une autre du ministère sur le déploiement des ressources aériennes.

Après avoir supprimé les navires météorologiques, le gouvernement retire maintenant deux autres navires de la circulation: l'un à Campbell River et l'autre à Prince-Rupert. Il ne faut pas oublier que le gouvernement a retiré aussi deux des trois groupes chargés d'intervenir en cas de catastrophe aérienne de la Base des Forces canadiennes de Comox. Il a également réduit les heures de patrouillage de 9 heures à 17 heures du lundi au mercredi. Il a refusé aussi, semble-t-il, de déployer comme il le fallait les ressources aériennes sur la côte de la Colombie-Britannique.